

1 570 nouveaux chômeurs inscrits à Pôle Emploi Réunion en 2015

EMPLOI. Les chiffres définitifs 2015 du chômage ont été publiés hier soir. La Réunion compte désormais 136 220 demandeurs d'emploi de catégorie A, soit une hausse de 1,2% en un an. Seul indicateur dans le vert : le chômage des jeunes recule de 10,3% sur l'année.

Pour inaugurer la nouvelle année, le format des statistiques de l'emploi a été revu au niveau national. Mais ce toilettage n'a évidemment pas suffi à enrayer la progression du chômage en métropole et à la Réunion. Selon les statistiques de la DIECCTE et de Pôle Emploi Réunion-Mayotte publiées hier soir, l'île comptait 160 810 chômeurs (catégories A, B et C), dont 136 220 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A (en recherche active disponible et sans emploi) en décembre 2015. En un an, le chômage a

progressé de 1,2% dans notre département. Et s'il n'y a pas lieu de ce réjouir d'un taux de chômage aussi important, la progression dans notre département a été deux fois moins importante en 2015 qu'au niveau national (+2,3%).

Dans l'Hexagone, 15 800 nouveaux inscrits se sont ajoutés en décembre portant à 3,84 millions de personnes le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A (+0,4%). Catégories A, B et C confondues, la France (Dom compris) compte maintenant 5,77 millions de chômeurs (+4,8% en un an). Pas

d'inversion de la courbe du chômage donc, contrairement au vœu pieu du gouvernement.

À la Réunion, un indicateur repasse au vert, le chômage chez les moins de 25 ans. Le nombre de demandeurs d'emploi chez les jeunes fait une chute spectaculaire de 10,3% sur l'année. Un résultat encourageant qui pourrait indiquer que la panoplie de mesures mises en place ces derniers mois (emplois aidés, contrats d'avenir...) portent enfin leurs fruits en soutenant l'embauche des jeunes. Résultat, en décembre, 19 200 jeunes Réunionnais

étaient à la recherche d'un emploi (-0,4% sur un mois).

Les femmes restent bien plus exposées que les hommes : le chômage des femmes progresse de 2,5% sur un an alors que celui des hommes se stabilise (-0,2%). Au contraire des jeunes, les seniors continuent d'être particulièrement impactés : les inscriptions ont bondi de 11,6% sur un an. Au final, le département compte 32 280 personnes de plus de 50 ans à rechercher un emploi.

Le nombre moyen d'inscriptions à Pôle Emploi sur les trois derniers mois augmente de



La Réunion compte désormais 136 220 demandeurs d'emploi de catégorie A, soit une hausse de 1,2% en un an.

17,1% par rapport au trimestre précédent : 12 500 demandeurs d'emploi réunionnais nouveaux sont entrés sur les fichiers depuis octobre. Dans un cas sur cinq, il s'agit d'une entrée suite à la fin d'un contrat à durée déterminée. Dans le même temps, les sorties de fichiers ont aussi fortement augmenté.

En revanche, le chômage de longue durée continue de progresser. Fin décembre, 72 090 Réunionnais étaient inscrits à Pôle emploi depuis plus d'un an. En douze mois, le nombre de chômeurs de longue durée a sensiblement augmenté (+4,5%).

E.M

La FDSEA veut renégocier la convention canne

AGRICULTURE. Son président, Frédéric Vienne a lancé hier à Saint-Benoît la campagne de la FDSEA en vue de l'élection des prochaines CMU (Commissions mixtes d'usines) en avril. Au nombre de cinq pour autant de bassins cannières elles accueillent à parité planteurs et industriels pour prendre les décisions inhérentes à la gestion de leurs secteurs.

Au-delà, elles répartissent les places dans les instances inter-

professionnelles de la canne (CPCS et CTICS) faisant de ces élections un moment majeur pour les syndicats et leur représentativité dans les années à venir.

"LE BUT C'EST QU'EN 2017 AUCUN PLANTEUR N'ARRÊTE LA CANNE"

Aux élections de 2008, la CGPER avait remporté la majorité dans l'ensemble des CMU

(16 sièges sur 25, hausse d'un siège pour la FDSEA). Son président veut faire de ces élections un rendez-vous majeur pour relancer les négociations sur la convention canne et fait 5 propositions pour autant de thèmes de campagne : renégocier la convention canne, supprimer l'écart technique, mieux intégrer la coupeuse péi, augmenter d'un point la richesse plancher et récupérer pour les planteurs 100% des fonds ver-

sés pour la bagasse énergie soit 14,50 euros par tonne de cannes. «*Si nous sommes majoritaires nous pourrions mettre tous ces dossiers sur la table des négociations*», lance le syndicaliste. *L'avenir, c'est d'augmenter le prix de la tonne de canne et le revenu des agriculteurs, ce prix n'a jamais augmenté depuis les années 80*», poursuit-il. La compensation de la perte de richesse avec la coupe mécanique est jugée actuellement insuffisante et les compensations seraient versées trop tardivement : «*Des planteurs à Sainte-Rose ont un manque à gagner de 9 000 euros et ils devront encore attendre 15 jours pour être payés, Térésos n'étant rentré de vacances que lundi, c'est de l'indécence*». Et d'attaquer sans la citer la CGPER, «*un syndicat qui bataille pour les industriels et leurs 38 millions d'euros qui ne serviront qu'à compenser leurs surcoûts, le but c'est qu'en 2017 aucun planteur n'arrête de faire pousser de la canne et qu'aucune usine ne ferme car c'est le rêve des industriels depuis toujours*». Le syndicat évoque par ailleurs les conditions de travail «*dans les centres d'analyse qui ressemblent plus à un musée avec du matériel des années 70*». La campagne des CMU est lancée.

P.M.



La FDSEA fait de la convention canne l'enjeu de la campagne des CMU.

La Fedom présente ses vœux pour 2016

OUTRE-MER. Les vœux de Jean-Pierre Philibert, président de la fédération des entreprises des Outre-mer (Fedom), hier à Paris, ont été l'occasion de dresser un tableau de bord de la l'emploi : «*333 300 demandeurs d'emploi en novembre 2015 contre 321 224 emplois du secteur concurrentiel en septembre 2015. Si les quatre Dom représentent 2,9 % de la population française, ils sont 5,1 % du total des demandeurs d'emploi et 6,3 % des chômeurs de longue durée ! Et le taux de chômage des jeunes s'avère toujours aussi alarmant : 56,3 % en Guadeloupe, 54,4 % à La Réunion, 50,6 % en Martinique, 41,4 % à Mayotte, 40 % en Guyane, contre 23,6 % en métropole.*»

"LES ENTREPRISES ULTRAMARINES JOUENT LE JEU"

Malgré ces chiffres catastrophiques, Jean-Pierre Philibert annonce : «*L'emploi privé augmente de 1,5 %, une hausse dix fois supérieure à celle constatée dans l'Hexagone !*»

Et comme la hausse du chômage continue de ralentir outre-mer (+ 1,4 % contre + 5,1

% en métropole) et se transforme en baisse chez les jeunes (-7,2 %, 18 fois supérieur à l'Hexagone), Jean-Pierre Philibert a pu évoquer les "contreparties" exigées par le gouvernement en échange des avantages liés au CICE. «*Nous y sommes, a-t-il lancé. Les entreprises ultramarines jouent le jeu !*» Alors, c'est quoi ce coup de rabot de 75 millions d'euros sur les exonérations de charge ? «*Il va annuler la moitié de l'effet bénéfique du passage de 7,5 % à 9 % du CICE.*» Il entend que l'on sanctuarise les 1,25 milliard d'euros d'exonération de charges dans le budget de l'Outre-mer.

Après une nouvelle pique sur le crédit d'impôt transition énergétique (CITE) qui n'est pas étendu aux travaux antisismiques et dont le taux n'a pas été revalorisé de 30 à 40 % malgré les promesses de Hollande, le patron des patrons d'outre-mer a fait savoir que la Fedom bataillera contre la généralisation du crédit d'impôt alors qu'il n'a pas fait ses preuves, pour la simplification des procédures et contre les blocages des bureaux d'agrément...

FXG, à Paris

GPL souhaite donner un nouveau souffle à la loi contre la vie chère

CONSOMMATION. La ministre des Outre-mer a annoncé hier matin avoir retenu une dizaine de recommandations inscrites dans le rapport parlementaire que lui a remis la députée PS de la Réunion, Ericka Bareigts. Celle-ci et son collègue LR du Pas de Calais Daniel Fasquelle se sont penchés trois après son adoption sur la loi de régulation économique outre-mer censée combattre la vie chère et connue sous le nom de loi Lurel. Les rapporteurs saluent l'efficacité du bouclier qualité prix. «*45 % des produits inclus dans le bouclier qualité prix sont issus de la production locale*», a noté Mme Bareigts. De

même les prix des produits concernés ont baissé de 5 à 16 %. Les rapporteurs reconnaissent encore le rôle positif de plateforme de négociations que représentent les observatoires des marges et des prix. Enfin, ils saluent les dispositions "pro-concurrence" de la loi, toutes applicables depuis trois ans et notamment le pouvoir d'injonction de l'Autorité de la concurrence.

Ainsi, quatre industriels que l'Autorité de la concurrence avait en ligne de mire, ont préféré négocier et ouvrir à la concurrence leur filière de distribution outre-mer. «*Le bilan est satisfaisant*», a conclu la députée

Bareigts, mais le sujet reste préoccupant au quotidien. Et c'est pour répondre à cette préoccupation que la ministre a fait savoir qu'elle entendait donner suite à certains points de ce rapport pour «*donner un nouveau souffle*» à la loi Lurel. «*C'est une loi courageuse qui a peut-être joué dans les échéances électorales récentes*», a-t-elle glissé.

GPL veut agir sur le bouclier qualité prix, mieux le promouvoir avec plus de production locale de qualité, une meilleure signalétique et un accès plus grand y compris dans le petit commerce. Elle propose encore de renforcer l'action du consommateur dans le contrôle de la chaîne du prix

en renforçant les observatoires des marges et des prix.

Elle les dote de 50 000 euros supplémentaires pour de nouvelles études et permettra à leurs présidents de se voir à Paris une fois par an. La ministre s'est avancée sur quelques points précis sur lesquels elle entend favoriser la concurrence : l'accès aux caves de la SARA aux Antilles et la SRPP à la Réunion pour permettre à d'autres fournisseurs d'alimenter nos territoires, et les matériaux de construction dont pourrait se saisir prochainement l'Autorité de la concurrence.

FXG, à Paris

Clicanoo toujours leader en 2015

INTERNET. Le site d'information du JIR, clicanoo.re, a encore battu des records de fréquentation en 2015. Nous ne nous attarderons pas sur les fastidieux modes de calcul d'audience mais tous les outils de mesures vérifiées et vérifiables attestent bien d'un nombre de visites en hausse sur les ordinateurs, les tablettes et les téléphones. Clicanoo.re a dépassé l'an dernier la barre des 8,6 millions d'utilisateurs cumulés. Soit l'addition journalière du nombre de visiteurs uniques sur 24 heures. Au total, notre site a même passé le cap des 27 millions de connexions en 12 mois avec des pics à presque 3 millions de sessions par mois lors des grands événements de l'année (éruptions, élections, attentats, phénomènes météo etc.). Tout simplement du jamais vu pour un site d'information à la Réunion.